

L'inf'Eau 44 est un bulletin-conseil hebdomadaire et gratuit à destination des irrigants de la Loire-Atlantique pour optimiser la conduite de l'irrigation et l'adapter au contexte de la campagne : démarrage, conduite, arrêt de l'irrigation, gestion des éventuelles restrictions. Ce bulletin est disponible sur le site de la [Chambre d'agriculture](#)

Résumé :

Des températures annoncées qui vont dépasser les 30°C dans les prochains jours avec une demande climatique qui va aussi être très importante (parfois supérieure à 10 mm).

L'évolution des débits a entraîné la mise en place de nouvelles restrictions :

Les zones de la Vilaine et de l'Oudon passent en alerte.

Les sous-bassins de la Maine et de la Sèvre-Nantaise passent également en alerte.

La zone de Logne/Boulogne/Ognon reste en crise.

La zone des Côtiers Bretons non réalimentée par la Loire reste en crise

La zone des Côtiers Bretons réalimentée par la Loire reste en alerte y compris le canal d'aménée depuis la Loire.

Les sous-bassins versants de la Moine et de la Sanguèze restent en alerte renforcée.

Le reste du département est en vigilance.







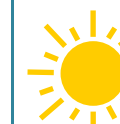
Météo

Météo des semaines passées par zone d'alerte :

Zone d'alerte*/ Station	Pluviométrie en mm		
	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26
1 (Vilaine) /Derval	2.4	77.4	1.9
3a (Erdre amont) /Joué-sur-Erdre	1.2	20.2	8.6
3b (Erdre aval) /Carquefou	1.5	18.5	2.8
3c (Affluents Nord Loire) /Vallon-de-l'Erdre_Lasnerie	1.2	24.9	1.1
3d (Affluents Sud Loire)/Le Pallet	0.4	24.4	2.6
3f (Brière-Brivet)/Assérac_Barzin	3.7	21.3	9.1
4 (Sèvre-Nantaise)/Le Pallet	0.4	24.4	2.6
5(Côtiers Bretons)/Villeneuve-en-Retz	1.2	20.6	6
6a(LOGNE BOULOGNE OGNON) Laujardière, Saint-Philibert-de-Grand-Lieu	0.9	16.9	3.4

*Toutes les zones ne sont pas présentées

Prévisions météo à 7 jours (Carquefou)

	Judi 7 juillet	Vendredi 8 juillet	Samedi 9 juillet	Dimanche 10 juillet	Lundi 11 juillet	Mardi 12 juillet	Mercredi 13 juillet
Temps							
T° min /max (°C)	13/27	18/30	20/32	15/33	17/35	17/37	16/35
Pluie (mm)	0	0	0	0	0	0	0
ETP (mm)	5.7	8.2	8.5	9.4	11.3	11	11

Sources : Weather Measures /MétéoCiel / MétéoFrance /

Une forte demande climatique sur les 7 prochains jours avec des températures qui repassent au-dessus des 30°C à partir de samedi. Aucune précipitation annoncée.

Situation des ressources en eau au 04/07/2022

Nouvel arrêté préfectoral du 7 juillet 2022 :

Les zones de la Vilaine et de l'Oudon passent en alerte.

Les sous-bassins de la Maine et de la Sèvre-Nantaise passent également en alerte.

Pas de changement pour les autres zones.

Zone d'alerte		Mode de gestion	Station de référence	SEUILS			Valeurs au 26 juin 2022 (Arrêté précédent)	Valeurs des 6 jours précédents	Mesure au 03 juillet
N°	Nom			ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE			
1	VILAINE	Débits	La Chèvre (Derval)	150 l/s	60 l/s	50 l/s	267 l/s	275/200/30 4/135/142/ 125	125 l/s
2	LOUDON	Débits	Segré (SDAGE)	600 l/s	300 l/s	100 l/s	724 l/s	557/539/53 6/597/503/ 334	336 l/s
3a	ERDRE AMONT	Débits	Nort-sur-Erdre (SDAGE)	70 l/s	60 l/s	50 l/s	227 l/s	249/216/20 1/182/172/ 158	129 l/s
3b	ERDRE AVAL	Niveau de l'ERDRE	Port Jean (Carquefou)	4,29 m NGF	4,22 n NGF	4,19 m NGF	4.49 m NGF (au 19/06)	4,5/4,5/4,5/ 4,5/4,49/4,4 9	4.49 m NGF
3c	AFFLUENTS NORD LOIRE	Note ONDE		Note < 8,5	Note < 8	Note < 7	8.67 (au 23/06)	/	8.67 (au 23/06)
3d	AFFLUENTS SUD LOIRE	Note ONDE		Note < 8,5	Note < 8	Note < 7	8.67 (au 23/06)	/	8.67 (au 23/06)
3e	LOIRE	Taux de salinité	Buzay	/	/	Taux de salinité > 1g/L	0.67 g/l	/	0.47 g/L
		Débits	Montjean-sur-Loire (SDAGE)	127 m ³ /s	110 m ³ /s	100 m ³ /s	206 m ³ /s	216/228/22 4/223/226/ 299	475 m ³ /s
3f	BRIERE-BRIVET	Note ONDE		Note < 8,5	Note < 8	Note < 7	8.67 (au 23/06)	/	8.67 (au 23/06)
4	SEVRE-NANTAISE	Débits	VOIR Tableau spécifique Bassin Versant de la Sèvre Nantaise (page 3)						
5	COTIERS BRETONS	Débits	Le Falleron (Saint-Etienne-de-mer-morte)	120 l/s	40 l/s	25 l/s	44 l/s	20/10/7/8/9	44 l/s
6a	LOGNE BOULOGNE OGNON	Débits	Logne (Saint Colomban)	150 l/s	60 l/s	30 l/s	9 l/s	16 / 23/ 12 / 14 / 25 / 33	46 l/s
6b	LAC DE GRANDLIEU eaux superficielles	Cote de Buzay	/	< 1,65 m au 01/07 < 1,53 m au 01/08 < 1,40 m au 01/09	/	/	1.72	/	/

*La couleur grise correspond au niveau de vigilance/ Les valeurs seuils ne sont pas présentées dans le tableau

Pour le Bassin Versant de la Sèvre Nantaise :

Les mesures de l'arrêté du 24 juin restent en vigueur avec ce nouvel arrêté.

Zone d'alerte		Mode de gestion	Station de référence	SEUILS			Valeurs au 19 juin 2022 (Arrêté précédent)	Valeurs des 6 jours précédents	Mesure au 26 juin
				ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE			
N°	Nom								
4	Sèvre Nantaise (SNaSup 1)	Débits	Tiffauges	330 l/s	270 l/s	200 l/s	424 l/s*	395/371/25 5/416/541/529	509 l/s
			Saint-Mesmin	300 l/s	170 l/s	150 l/s	427 l/s	423/326/29 5/307/307/281	247 l/s
			Vertou	1150 l/s	900 l/s	570 l/s	1930 l/s	1476/1184/ 1357/1123/ 1017/1037	949 l/s
	Moine (SNaSup 2)	Débits	Saint-Créspin-sur-Moine	450 l/s	310 l/s	250 l/s	608 l/s	483/328/25 2/391/318/334	324 l/s
	Sanguèze (SNaSup 3)	Débits	Tillières	15 l/s	10 l/s	5 l/s	65 l/s	46/31/20/2 1/29/24	15 l/s
	Maine	Débits	Saint-Georges de Montaigu	50 l/s	20 l/s	10 l/s	111 l/s	80/44/33/3 2/33/32	27 l/s
Remouillé			270 l/s	110 l/s	90 l/s	562 l/s	283/240/22 1/203/189/ 179	161 l/s	

Restriction d'irrigation / Mesures de gestion

Les mesures réglementaires sont celles en vigueur au 19/05/2022 par Zones d'Alerte

VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE
<p>Erdre Amont Erdre Aval Affluents Nord Loire Affluents Sud Loire Loire Lac de Grand-Lieu</p>	<p>Zone 1 : Vilaine Zone 2 : Oudon Zone 5 Côtiers Bretons réalimentés par la Loire (y compris le canal d'aménagé depuis la Loire) Zone 4 Sèvre-Nantaise Maine</p>	<p>Zone 4 Moine Sanguèze</p>	<p>Zone 5 Côtiers Bretons non réalimentés par la Loire Zone 6a Logne, Boulogne, Ognon, Grand-Lieu</p>



Usages agricoles	VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE
Grandes Cultures, Prairies, Cultures de plein champ	- Communication - Réunion du comité sécheresse	Limitation horaire des prélèvements : Interdiction du lundi au vendredi de 10h à 20h et du samedi 10h au dimanche 20h. Ou si gestion volumétrique concertée, réduction volumétrique*	Interdiction	Interdiction
Cultures sensibles (maraichage) Cultures irriguées par technique économes (micro-aspersion, goutte à goutte) Cultures sous serre et jeunes plants en pépinière	- Mise en vigilance accrue du territoire	Information spécifique et Autolimitation des prélèvements	Limitation horaire des prélèvements : Interdiction du lundi au vendredi de 10h à 20h et du samedi 10h au dimanche 20h. Ou si gestion volumétrique concertée, réduction volumétrique*	Interdiction sur décision du préfet
Besoins des sites d'élevages (hygiène, abreuvement)	Ne sont pas concernés par ces mesures			

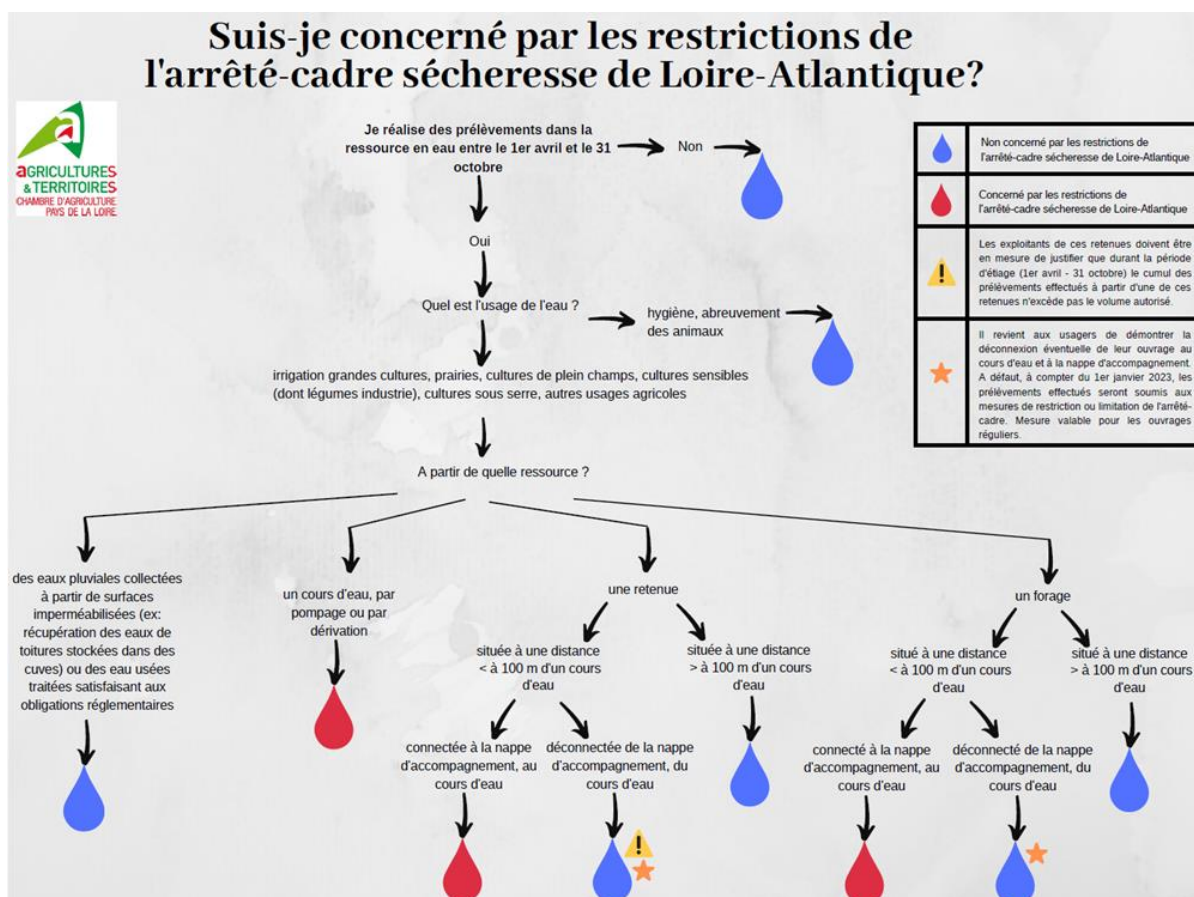
*Taux de réduction de 30% du volume hebdomadaire maximal autorisé

Pour vérifier le zonage superficiel qui correspond à votre point de prélèvement :
<https://ssm-ecologie.shinyapps.io/restreau/>

Pour savoir si votre prélèvement est concerné par l'arrêté cadre sécheresse qui régit l'utilisation de l'eau selon le type de ressource et le type d'usage, consulter le logigramme ci-dessous.

Pour rappel, chaque exploitant doit démontrer la déconnexion éventuelle de son ouvrage au cours d'eau et à la nappe d'accompagnement avant le 31 décembre 2022. Les démarches à suivre sont disponibles ici :

https://www.loire-atlantique.gouv.fr/content/download/51788/335723/file/DDTM44_20211210_Protocole_connexion_plan_eau_nappe.pdf



Etat des cultures et des sols, conseil sur la conduite de l'irrigation

Maïs :

Les premières floraisons sont en cours. A ce stade, le maïs détermine son nombre de rangs et la longueur des épis. Les besoins en eau sont en hausse : entre 100 à 120% de l'ETP.

Etat de la réserve hydrique : Les consommations plus importantes de ces derniers jours ont épuisées les réserves du sol.

La hausse des températures annoncée va encore amplifier les consommations avec des besoins journaliers pouvant dépasser les 10 mm/jour dans certaines situations.

Conseils au démarrage / poursuite de l'irrigation en maïs grain-ensilage :

Les maïs grain et ensilage sont en pleine période de construction des composantes de rendement. La sensibilité au stress hydrique devient très importante avec des conditions météorologiques très exigeantes. Aucune précipitation n'est annoncée les 10 prochains jours. Des températures sont prévues jusqu'à 35°C. Les systèmes d'irrigation vont connaître une situation de saturation la semaine à venir, ils n'arriveront pas, en règle générale, à compenser la demande hydrique des plantes.

Nous sommes en pleine période d'encadrement de la floraison, les besoins seront très importants sur la semaine prochaine :

- ✦ **Pour les sols avec une réserve utile faible à moyenne, un apport de 25 à 30 mm est conseillé tous les 5-6 jours selon vos capacités de débit et le volume disponible.**
- ✦ **En sol à RFU moyenne à forte, un apport de 30 à 40 mm est conseillé tous les 6 à 8 jours selon vos capacités de débit et le volume disponible.**

Ces recommandations sont à adapter selon la durée de votre tour d'eau, vos contraintes (débit, volume disponible...) et l'observation de vos parcelles.

Stratégie d'irrigation pour la gestion de la campagne en maïs grain-ensilage

- ✦ **En situation de débit limitant (capacité d'apport inférieure à 2,2 m³/h/ha) :**
 - **Il faut veiller à ne pas trop entamer la Réserve Utile du sol au risque de ne pas pouvoir rattraper le retard pris,**
 - **Dans les sols sableux ou superficiels à moyen (RFU < 70 mm), si le maïs a atteint 8 feuilles, il convient de démarrer dès que possible ou de poursuivre l'irrigation à une dose de 20 mm et de prévoir un retour rapide (7 jours maximum)**
- ✦ **En situation à risque de restriction de prélèvement (prélèvement en forage ou cours d'eau), le risque est particulièrement élevé et précoce cette année :**
 - **Comme pour une situation à débit limitant, en évitant toute sur-irrigation, il est important de maintenir un bon niveau de remplissage de la RFU pour être à jour quand surviendront les mesures de restriction,**
 - **Pour cela, privilégiez des apports anticipés, plus fréquents et à faible dose (20 à 25 mm maximum),**
- ✦ **En situation de volume limitant (Réserve ou volume autorisé limitant) :**
 - **Avec les irrigations potentielles précédentes (céréales à paille, levée du maïs...), pensez à préserver systématiquement la capacité de 2 apports (25 à 30 mm chacun) encadrant la floraison soit 500 à 600 m³/ha + 1 apport après floraison pour le maïs grain.**

Ces recommandations sont à adapter selon la durée de votre tour d'eau, vos contraintes (débit, volume disponible...) et l'observation de vos parcelles.

**Chambre d'agriculture des Pays de la Loire –
Site de Nantes**
Rue Pierre Adolphe Bobierre –
La GERAUDIERE
44939 NANTES
Tél. 02 53.46.60.00

Rédaction : S HEMONT

Comité de relecture : A. CHAIGNEAU

Reproduction interdite

Retrouvez l'inf'Eau sur <https://bit.ly/InfEau>

Avec le soutien financier de :

